

LE MAROC PREND PART AU SOMMET MONDIAL POUR LES RÉFUGIÉS ET LES MIGRANTS À NEW YORK

Plus de 23.000 clandestins régularisés en trois ans



SOLIDARITÉ. Trois ans après la mise en place de la nouvelle politique migratoire, le Maroc annonce avoir régularisé 23.096 clandestins. Les réfugiés syriens arrivent en tête, suivis des congolais, des sénégalais et des ivoiriens. De pays de transit, le Maroc est désormais devenu un pays d'accueil par excellence.

Ce lundi 19 septembre 2016 devait avoir lieu, à New York, le sommet mondial de l'ONU pour les réfugiés et les migrants. Premier de son genre, ce sommet devait réunir les chefs d'Etat et de gouvernement du monde entier. Organisé à l'initiative des Nations Unies, son objectif cherche à apporter une réponse internationale plus humaine, efficace et mieux coordonnée à la question des mouvements massifs de réfugiés et de migrants dans le monde. Cette grand-messe humaine internationale, à laquelle le Maroc va

participer, est appelée à marquer un tournant historique dans la gestion des mouvements de la migration internationale et une chance unique pour instaurer un système plus responsable et prévisible en réponse aux déplacements massifs des réfugiés et des migrants.

Un des pays les plus accueillants

Jamais, depuis des lustres, cette question des réfugiés et des migrants n'avait suscité autant de mobilisation dans le monde. Des pays comme l'Allemagne et la France n'ont pas hésité à ouvrir leurs

frontières à ces millions de réfugiés en quête de meilleures conditions de vie. Aggravé par la guerre syrienne, l'une des pires crises dans l'histoire récente de l'humanité, ce problème des réfugiés s'est exporté dans tous les pays principalement européens, qui affrontent, pour la première fois de leur histoire contemporaine, un flux considérable de migrants.

Au Maroc, le problème des réfugiés se pose certes, mais probablement avec moins d'acuité que dans les autres pays. La nouvelle politique de migration, prônée en septembre 2013 par

S.M. le Roi Mohammed VI, semble porter ses fruits et place désormais le Maroc comme un des pays de la Méditerranée les plus accueillants pour les réfugiés.

Selon les dernières statistiques rendues publiques par le ministère des Marocains résidents à l'étranger et des affaires de la migration, plus de 23.000 clandestins ont été régularisés, trois ans après la mise en œuvre effective de cette nouvelle politique migratoire.

Le Maroc avait vu arriver de nombreux subsahariens qui tentent l'accès à l'Europe au détriment de leurs vies et dont certains étaient parfois victimes de mauvais traitements et d'agressions.

Rabat était par ailleurs accusé par certains pays européens de ne pas en faire assez pour endiguer ce flot.

Tout un panel de mesures ont été lancées et mises en œuvre, parmi lesquelles cette emblématique opération

de régularisation, «axe majeur» de la nouvelle politique migratoire et «initiative unique» dans la région.

Dans le concret, les autorités marocaines ont donné une suite favorable à 85,53% des 27.649 demandes de régularisation déposées. La plupart des sans-papiers régularisés sont originaires, par ordre d'importance, de Syrie, du Sénégal, de la République démocratique du Congo (RDC) et de Côte d'Ivoire.

Lutte contre la traite des êtres

Depuis 2004, 21.073 migrants originaires de 36 pays ont, par ailleurs, bénéficié du programme de retour volontaire, la plupart pour rentrer au Sénégal, au Nigeria, au Mali et au Cameroun.

Parmi les autres mesures phares de la nouvelle politique migratoire, une loi pour lutter contre la traite des êtres humains a été adoptée. Une loi saluée par les milieux associatifs nationaux et

internationaux pour son caractère courageux contre un trafic international qui prospère pourtant aux quatre coins du monde. Mais deux autres projets de loi sur l'asile, et sur l'immigration restent en cours d'élaboration.

Autrefois considéré comme simple pays de transit, le Maroc est désormais devenu un véritable pays d'accueil, même si de nombreux migrants gardent l'espoir de rejoindre l'Europe, en traversant le détroit de Gibraltar ou en pénétrant dans les enclaves espagnoles de Ceuta et Melilla.

Le sommet de New York est censé humaniser davantage les politiques d'accueil des réfugiés en incitant les pays à suivre le modèle marocain en matière de politique migratoire. Pour beaucoup d'observateurs, la participation marocaine à ce sommet sera certainement d'un grand apport pour trouver des solutions aux problèmes complexes des réfugiés ■

Aissa Amourag

Comment réussir l'insertion professionnelle des migrants régularisés

Outre le volet humain, la nouvelle politique migratoire du Maroc englobe également un autre volet lié à l'intégration professionnelle des migrants. C'est ainsi que le ministère des MRE et des affaires de la migration avait conclu, en 2015, une série de partenariats avec de nombreuses administrations marocaines notamment le ministère de la solidarité, de la femme, de la famille et du développement social et l'Office de la formation professionnelle et de la promotion du travail (OFPPT). Ces partenariats ont pour objectif de faciliter aux migrants l'accès au marché de l'emploi en leur offrant des formations qualifiantes susceptibles de combler le déficit professionnel chez de nombreux réfugiés. Ainsi, l'OFPPT a ouvert les portes de ses établissements de formation, qui sont au nombre de 10, aux clandestins régularisés pour l'année 2015-2016 pour y suivre des formations professionnelles et bénéficier des prestations connexes. Au même titre que les hommes, les femmes migrantes ont également accès aux domaines de l'artisanat, de la couture et de la coiffure. A ce jour, environ 500 migrants ont bénéficié d'une formation professionnelle. Outre l'OFPPT, le ministère en charge des affaires de la migration a conclu avec l'ANAPEC un projet de partenariat, baptisé Sharaka. Ce dernier accompagne l'ANAPEC

dans la mise en œuvre d'une phase pilote d'insertion professionnelle des migrants régularisés dans le marché du travail marocain. D'une durée de 3 mois, cette action vise à tester dans cinq agences ciblées –Casablanca, Rabat, Fès, Tanger, Oujda– une offre de service provisoire au profit de cette population pour identifier les bonnes pratiques et les axes d'amélioration avant l'élaboration d'une stratégie nationale et la généralisation du dispositif à l'ensemble du Maroc.

Environ 150 migrants régularisés bénéficient des prestations de l'ANAPEC, que ce soit en agence ou à distance afin d'améliorer leur insertion dans le marché du travail ■ A.A

